

Centre-Val-de-Loire - Activité 2023

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2023, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

NOTE METHODOLOGIQUE

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2025.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2023 a été figée en avril 2025.

En 2023, 106 centres clinico-biologiques (dont un centre ayant transmis qu'une partielle partie de son activité dans les délais impartis) et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2023 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés. Les régions de résidence des femmes des DROM ne pouvant être distinguées, l'analyse porte uniquement sur les flux métropolitains.

Description des indicateurs

Organisation territoriale de l'offre de soins

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

NOTE METHODOLOGIQUE

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2023.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2023 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Centre-Val-de-Loire et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Centre-Val-de-Loire sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régional sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

COMMENTAIRES : Centre-Val-de-Loire

Centres et activités pratiquées

En 2023, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est assurée dans la région Centre-Val-de-Loire par cinq centres clinico-biologiques (Tableau AMP2). Les activités réalisées et le nombre de centres impliqués sont les suivants :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle et les activités de fécondation *in vitro* réalisées par les cinq centres ;
- Les activités d'accueil d'embryons par un centre (CHU Tours) ;
- Les activités de don de spermatozoïdes et d'ovocytes proposés par deux centres ; le développement récent de ces activités au CHRO d'Orléans (démarrages respectifs en 2022 et 2023) traduit un renforcement progressif de l'offre régionale en matière de don de gamètes ;
- Les activités dans un contexte viral par un centre (CH Dreux) ;
- Et la conservation de gamètes et/ou de tissus germinaux dans un cadre médical en vue d'un projet d'enfant ultérieur par trois centres clinico-biologique dont deux proposent l'activité de conservation de gamètes dans un cadre non médical.

Ainsi, l'ensemble de l'offre d'AMP est couvert en région Centre-Val-de-Loire. Toutefois, contrairement à certaines régions métropolitaines, aucun laboratoire de biologie médicale de ville n'est autorisé à réaliser la préparation du sperme en vue d'insémination, ce qui concentre l'activité d'insémination exclusivement au sein des centres clinico-biologiques.

Activité

La population du Centre-Val-de-Loire compte 3,5% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était légèrement inférieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination et de fécondation *in vitro* :

- 38,1 inséminations pour 10 000 femmes, contre 40,7 en France ;
- 51,5 tentatives de fécondation *in vitro* (FIV) pour 10 000 femmes, contre 54,5 en France.

La région se distingue par un fort développement de certaines activités spécifiques, avec un niveau d'activité nettement supérieur à la moyenne nationale :

- 26,9 tentatives d'AMP avec don de spermatozoïdes pour 10 000 femmes, contre 15,3 au niveau national, représentant 6,2 % de l'activité nationale ;
- 26 % de l'activité nationale d'accueil d'embryons est réalisée par le seul centre autorisé de la région, traduisant une attractivité marquée sur cette prise en charge.

Ces éléments soulignent une configuration régionale contrastée, combinant une activité globale modérée avec un positionnement affirmé sur des activités spécialisées.

Au total, les centres de la région Centre-Val-de-Loire ont réalisé 3% en France en 2023, en progression par rapport à 2021 (2,3%) et ont permis la naissance de 3,5% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2023.

Origine géographique des patientes prises en charge

En 2023, près de 83 % des femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en région Centre-Val-de-Loire résidaient dans la région (tableau AMP11). Parallèlement, la région présente une attractivité interrégionale supérieure à la moyenne nationale, avec des flux entrants représentant 16,9 % des patientes, contre 8,4 %

COMMENTAIRES : Centre-Val-de-Loire

en moyenne en France métropolitaine. Ces flux proviennent principalement de l'Île-de-France (6,5 %) et des Pays de la Loire (3,3 %).

S'agissant des flux sortants, 80,9 % des femmes domiciliées en Centre-Val-de-Loire et hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2023 ont été prises en charge dans la région. Cette proportion demeure inférieure à la moyenne nationale métropolitaine (83,2 %), traduisant des mobilités vers des régions limitrophes, principalement l'Île-de-France (10,9 %) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (3,5 %).

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP0 : Evolution de l'activité d'AMP de la région de 2020 à 2023

	2020	2021	2022	2023
Nombre de centres	.	.	.	.
Nombre de laboratoires d'AMP	1	.	.	.
Nombre de centres clinico-biologiques et cliniques	5	5	5	5
Nombre total d'inséminations intra-utérines	617	853	1105	1530
Inséminations intra-utérines avec sperme du conjoint	565	784	761	768
Inséminations intra-utérines avec sperme de donneur	52	69	344	762
Nombre total de tentatives réalisées en fécondation in vitro (FIV hors ICSI, ICSI, décongélations)	2326	3283	3636	3399
Selon l'origine des gamètes et des embryons (quelle que soit la technique de FIV)	.	.	.	.
Ovocytes et spermatozoïdes du couple	2220	3116	3373	2931
Don de spermatozoïdes	48	51	113	321
Don d'ovocytes	22	73	108	81
Accueil d'embryons	36	43	42	60
Dons de spermatozoïdes et d'ovocytes	.	.	.	2
Non renseignée	.	.	.	4
Selon les techniques (quelle que soit l'origine des gamètes et des embryons)	.	.	.	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

	2020	2021	2022	2023
FIV hors ICSI	559	794	788	729
ICSI	741	1117	1217	1346
Décongélation d'embryons	1026	1372	1631	1324
Résultats des tentatives de l'année	.	.	.	.
Accouchements	584	791	866	922
Enfants vivants	616	812	897	958
Statut vital non renseigné	0	6	0	2
Nouvelles autoconservations médicales de gamètes (patients)	.	.	.	.
Conservation d'ovocytes	32	45	77	92
Conservation de spermatozoïdes	129	167	210	270
Nouvelles autoconservations non médicales de gamètes (patients)	.	.	.	.
Conservation d'ovocytes	.	.	24	60
Conservation de spermatozoïdes	.	.	1	1

Tentatives : inséminations intra-utérines, ou ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI), ou décongélation d'embryons en vue de TEC (TEC), ou mises en fécondation (don d'ovocytes) et ou décongélation d'ovocytes (ICSI).

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer et d'autoconserver en 2023

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Age des femmes	Centre-Val-de-Loire	France	%
18-45 ans	401833	11462274	3.5%
29-37 ans	127109	3693630	3.4%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2023 par centre

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale	AMP en contexte viral
2801_2801	DREUX	CH DE DREUX HOPITAL V.JOUSSELIN_DREUX / CH DE DREUX HOPITAL V.JOUSSELIN_DREUX	X	X						X
3701_3701	TOURS	CHRU DE TOURS HOPITAL BRETONNEAU_TOURS / CHRU DE TOURS HOPITAL BRETONNEAU_TOURS	X	X	X	X	X	X	X	
3702_3702	CHAMBRAY LES TOURS	POLE SANTE LEONARD DE VINCI_CHAMBRAY LES / LBM LEONARD DE VINCI_CHAMBRAY LES TOURS	X	X				X		

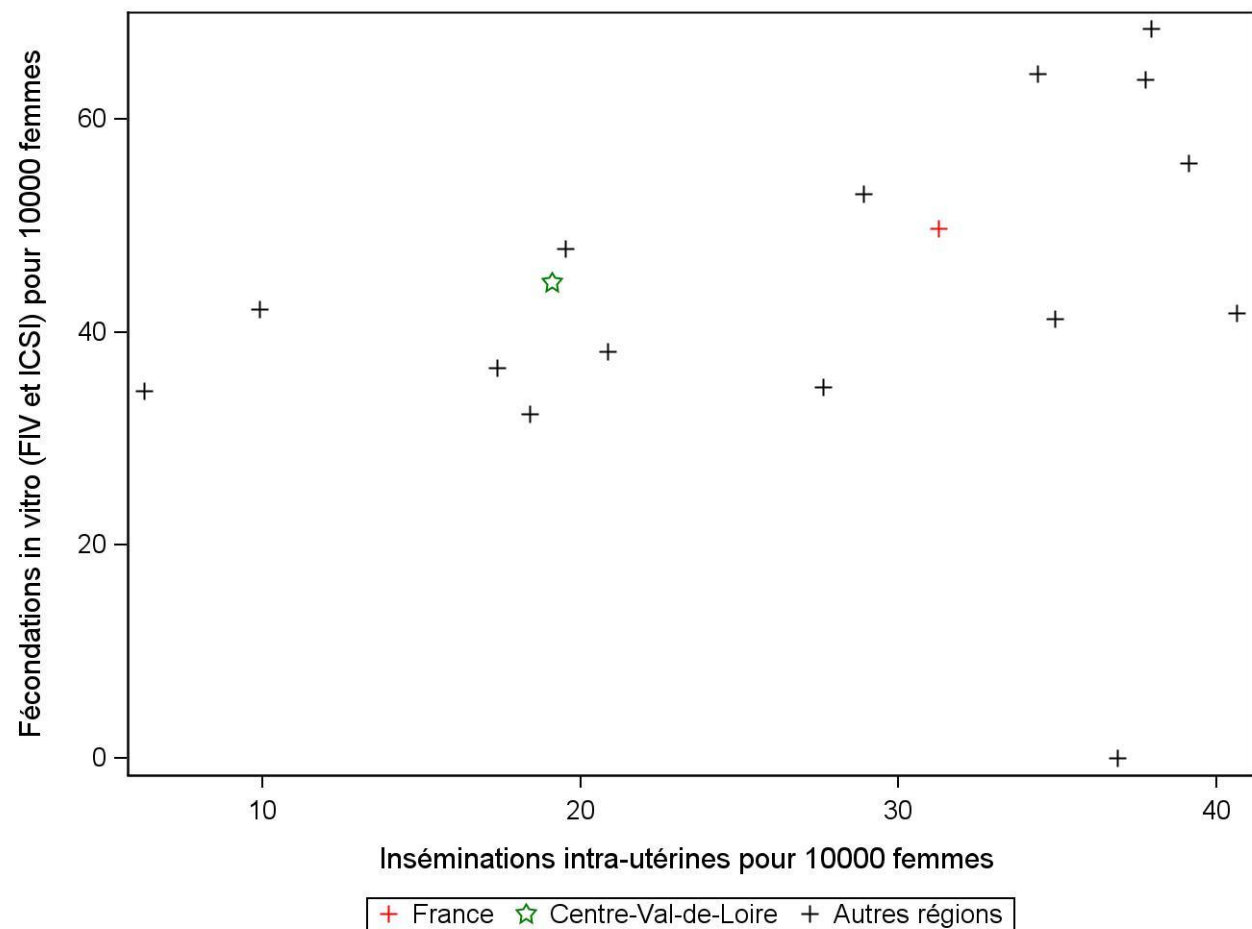
ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Autoconservation médicale	Autoconservation non médicale	AMP en contexte viral
4503_4503	ORLEANS	CHRO HOPITAL LA SOURCE / LBM CHRO HOPITAL LA SOURCE_ORLEANS	X	X	X	X		X	X	
4504_4504	SARAN	POLYCLINIQUE LES LONGUES ALLEES / LBM MEDIBIOLAB ORELIANCE_SARAN	X	X						

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

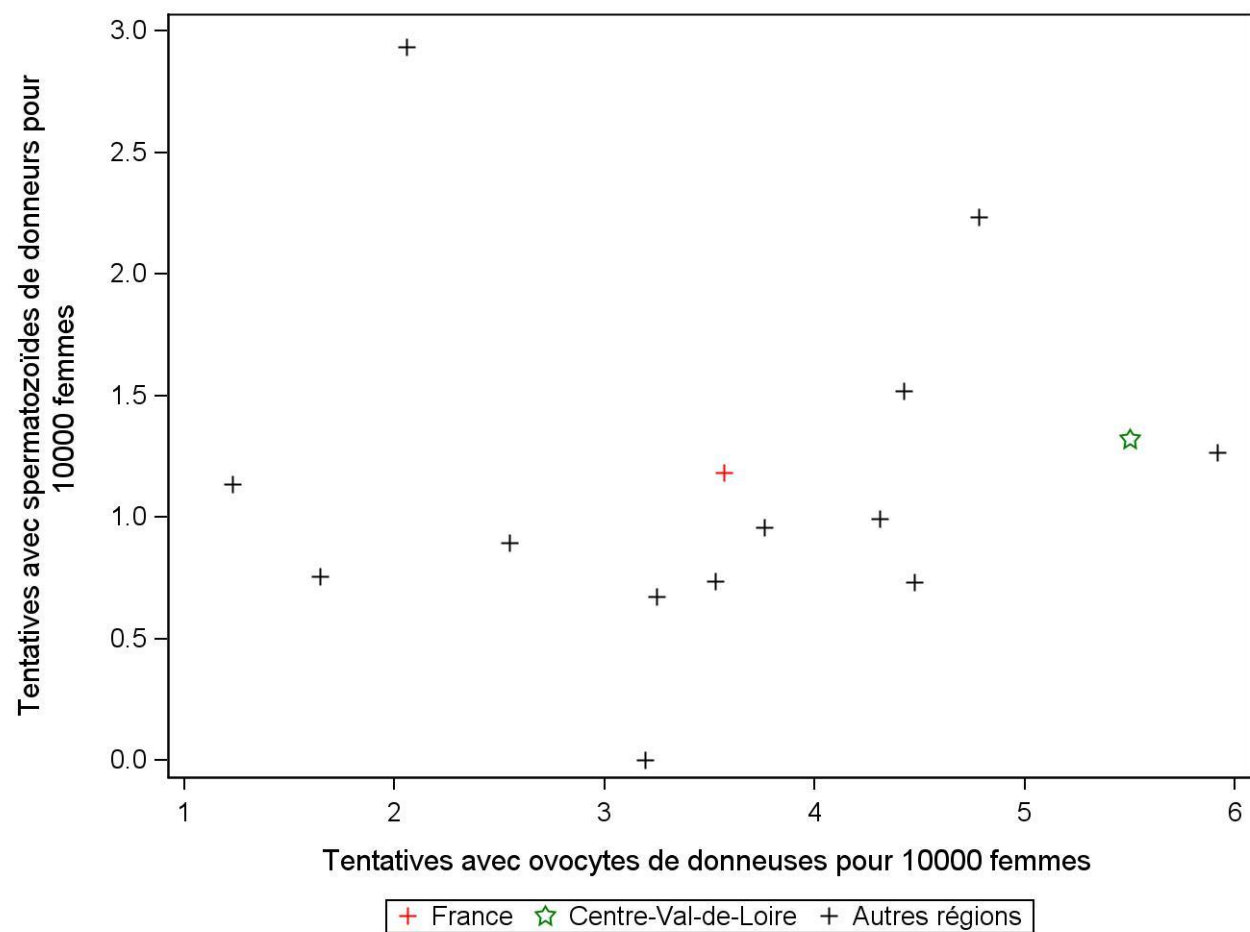
IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

Figure AMP1 : Activités régionales 2023 d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales 2023 de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2023

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
N°	Ville	Etablissement*					
2801_2801	DREUX	CH DE DREUX HOPITAL V.JOUSSELIN_DREUX / CH DE DREUX HOPITAL V.JOUSSELIN_DREUX	228	126	287	271	.
3701_3701	TOURS	CHRU DE TOURS HOPITAL BRETONNEAU_TOURS / CHRU DE TOURS HOPITAL BRETONNEAU_TOURS	174	292	240	391	< 10
3702_3702	CHAMBRAY LES TOURS	POLE SANTE LEONARD DE VINCI_CHAMBRAY LES / LBM LEONARD DE VINCI_CHAMBRAY LES TOURS	80	76	239	192	.
4503_4503	ORLEANS	CHRO HOPITAL LA SOURCE / LBM CHRO HOPITAL LA SOURCE_ORLEANS	281	190	125	255	< 10
4504_4504	SARAN	POLYCLINIQUE LES LONGUES ALLEES / LBM MEDIBIOLAB ORELIANCE_SARAN	< 10	42	172	< 10	< 10
Total Région			768	726	1063	1112	< 10

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2023

			Don de sperme				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'ovocytes
N°	Ville	Etablissement*					
2801_2801	DREUX	CH DE DREUX HOPITAL V.JOUSSELIN_DREUX / CH DE DREUX HOPITAL V.JOUSSELIN_DREUX	39	.	29	< 10	.
3701_3701	TOURS	CHRU DE TOURS HOPITAL BRETONNEAU_TOURS / CHRU DE TOURS HOPITAL BRETONNEAU_TOURS	497	.	113	63	< 10
3702_3702	CHAMBRAY LES TOURS	POLE SANTE LEONARD DE VINCI_CHAMBRAY LES / LBM LEONARD DE VINCI_CHAMBRAY LES TOURS	59	.	47	21	.
4503_4503	ORLEANS	CHRO HOPITAL LA SOURCE / LBM CHRO HOPITAL LA SOURCE_ORLEANS	167	< 10	19	10	.
4504_4504	SARAN	POLYCLINIQUE LES LONGUES ALLEES / LBM MEDIBIOLAB ORELIANCE_SARAN	.	.	< 10	.	.
Total Région			762	< 10	211	98	< 10

			Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	Double don	
			Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés	Fécondation in vitro sans et avec ICSI- Transferts d'embryons congelés	
			ICSI	Décongélation d'embryons	Décongélation d'embryons	ICSI	Décongélation d'embryons
N°	Ville	Etablissement*					
2801_2801	DREUX	CH DE DREUX HOPITAL V.JOUSSELIN_DREUX / CH DE DREUX HOPITAL V.JOUSSELIN_DREUX	.	.	.	.	.
3701_3701	TOURS	CHRU DE TOURS HOPITAL BRETONNEAU_TOURS / CHRU DE TOURS HOPITAL BRETONNEAU_TOURS	53	27	60	< 10	< 10
3702_3702	CHAMBRAY LES TOURS	POLE SANTE LEONARD DE VINCI_CHAMBRAY LES / LBM LEONARD DE VINCI_CHAMBRAY LES TOURS	.	.	.	.	.
4503_4503	ORLEANS	CHRO HOPITAL LA SOURCE / LBM CHRO HOPITAL LA SOURCE_ORLEANS	.	.	.	.	.
4504_4504	SARAN	POLYCLINIQUE LES LONGUES ALLEES / LBM MEDIBIOLAB ORELANCE_SARAN	.	.	.	.	.
Total Région			53	27	60	< 10	< 10

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2023

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2023

		Centre-Val-de-Loire	France
Origine des gamètes	Technique	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer dans la région (pour 10000)	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer en France (pour 10000)
Intraconjugale		91.48	124.82
	Insémination intra-utérine	19.11	31.27
	FIV hors ICSI	18.07	17.12
	ICSI	26.45	31.97
	Décongélation d'embryons	27.67	43.84
	Décongélation d'ovocytes	0.17	0.62
Don de sperme		26.90	15.26
	Insémination intra-utérine	18.96	9.43
	FIV hors ICSI	0.07	0.29
	ICSI	5.25	3.10
	Décongélation d'embryons	2.44	2.28
	Décongélation d'ovocytes	0.17	0.16
Don d'ovocytes		1.99	2.24
	FIV hors ICSI	.	0.01
	ICSI	1.32	1.17

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Centre-Val-de-Loire	France
Origine des gamètes	Technique	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer dans la région (pour 10000)	Nombre de tentative par nombre de femmes en âge de procréer en France (pour 10000)
	Décongélation d'embryons	0.67	1.06
Accueil d'embryons		1.49	0.21
	Décongélation d'embryons	1.49	0.21
Double don		0.05	0.09
	ICSI	0.02	0.06
	Décongélation d'embryons	0.02	0.03

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2023

		Centre-Val-de-Loire		France		Rapport région \ France	
Origine des gamètes	Technique	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
Intraconjugale		3676	723	143074	24047	2.6%	0.03
	Insémination intra-utérine	768	103	35841	4062	2.1%	0.03
	FIV hors ICSI	726	155	19621	2601	3.7%	0.06
	ICSI	1063	192	36649	5002	2.9%	0.04
	Décongélation d'embryons	1112	272	50251	12285	2.2%	0.02
	Décongélation d'ovocytes	< 10	< 10	712	97	1.0%	< 2%
Don de sperme		1081	194	17488	2801	6.2%	0.07
	Insémination intra-utérine	762	148	10812	1728	7.0%	0.09
	FIV hors ICSI	< 10	.	330	37	0.9%	.
	ICSI	211	29	3558	441	5.9%	0.07
	Décongélation d'embryons	98	16	2608	574	3.8%	0.03
	Décongélation d'ovocytes	< 10	< 10	180	21	3.9%	0.05
Don d'ovocytes		80	22	2566	520	3.1%	0.04
	FIV hors ICSI	.	.	10	2	.	.
	ICSI	53	15	1343	244	3.9%	0.06

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Centre-Val-de-Loire		France		Rapport région \ France	
Origine des gamètes	Technique	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région \ Tentatives France (%)	Nombre d'enfants nés vivants région \ Nombre d'enfants nés vivants France (%)
	Décongélation d'embryons	27	< 10	1213	274	2.2%	0.03
Accueil d'embryons		60	18	235	66	26%	0.27
	Décongélation d'embryons	60	18	235	66	26%	0.27
Double don		< 10	< 10	108	21	1.9%	0.05
	ICSI	< 10	.	68	12	1.5%	.
	Décongélation d'embryons	< 10	< 10	40	9	2.5%	0.11

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2023

		Centre-Val-de-Loire	France
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	16%	15%
	30-34 ans	34%	32%
	35-37 ans	21%	22%
	38-39 ans	13%	14%
	>=40 ans	15%	17%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	65%	68%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	66%	54%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	9.4%	5.7%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2.4%	2.2%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	1.8%	0.2%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	.	0.2%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	.	1.0%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2023

		Centre-Val-de-Loire			France		
		2021	2022	2023	2021	2022	2023
Don de spermatozoïdes	DONNEURS : Donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	18	20	30	399	714	692
	RECEVEURS : Couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	49	208	520	1598	3575	7556
Don d'ovocytes	DONNEUSES : Ponctions réalisées dans l'année	51	53	41	920	943	912
	RECEVEUSES : Nouvelles demandes acceptées	43	36	51	1332	1358	1596
	RECEVEUSES : Receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	45	59	63	1415	1584	1477
Accueil d'embryons	COUPLES DONNEURS : Couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	30	38	39	148	148	186
	COUPLES RECEVEURS : Couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	34	43	59	155	156	212

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2023

		Centre-Val-de-Loire	France
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	270	9838
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	2307	96057
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	92	4621
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	350	19062
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	1	146
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3	2003
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	1	367
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	47	4923

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2023

	Centre-Val-de-Loire				France			
	Embryons		Couples		Embryons		Couples	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Projet parental en cours	8130	81.7	2663	77.6	249492	77.9	80905	76.4
Abandon du projet parental	454	4.6	162	4.7	24861	7.8	8815	8.3
Défaut de réponse ou désaccord du couple	1373	13.8	608	17.7	46106	14.4	16185	15.3
Total des embryons en cours de conservation	9957	.	3433	.	320459	.	105905	.

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2023

	Centre-Val-de-Loire	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	16,9%	8,4%
Flux sortants**	19,1%	16,8%

* Part des femmes résidant hors de la région Centre-Val-de-Loire parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Centre-Val-de-Loire

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Centre-Val-de-Loire parmi les femmes résidant en Centre-Val-de-Loire

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2023 dans la région Centre-Val-de-Loire pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes hospitalisées en Centre-Val-de-Loire		
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	82,9%
Ile-de-France	Ile-de-France	6,46%
Pays de la Loire	Pays de la Loire	3,32%
Nouvelle-Aquitaine	Poitou-Charentes	2,61%
	Limousin	0,18%
Normandie	Haute-Normandie	2,25%
	Basse-Normandie	0,83%
Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	0,47%
	Franche-Comté	0,06%
Inconnue	Inconnue	0,24%
Hauts-de-France	Nord - Pas-de-Calais	0,18%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,12%
DROM	DROM	0,06%
Corse	Corse	0,06%
Grand Est	Lorraine	0,06%
	Alsace	0,06%
Auvergne-Rhône-Alpes	Rhône-Alpes	0,06%
Bretagne	Bretagne	0,06%
Occitanie	Languedoc-Roussillon	0,06%
Total	Total	100%

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Centre-Val-de-Loire ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2023.

Région des centres d'AMP		
Centre-Val-de-Loire	Centre-Val-de-Loire	80,9%
Ile-de-France	Ile-de-France	10,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	3,24%
	Rhône-Alpes	0,23%
Nouvelle-Aquitaine	Limousin	1,91%
	Poitou-Charentes	0,46%
	Aquitaine	0,17%
Pays de la Loire	Pays de la Loire	1,16%
Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	0,23%
	Franche-Comté	0,12%
Normandie	Haute-Normandie	0,23%
	Basse-Normandie	0,06%
Bretagne	Bretagne	0,23%
Grand Est	Lorraine	0,06%
Occitanie	Languedoc-Roussillon	0,06%
Hauts-de-France	Nord - Pas-de-Calais	0,06%
Total	Total	100%